



Sœur Marie de la Croix, religieuse au couvent de Valognes, décédée à Cherbourg le 11 mai 1917, par permission divine toute spéciale, reçut les confidences d'une âme du Purgatoire, Sœur Marie-Gabriele, morte le 22 février 1871, à Valognes. Elle les relata elle-même, de 1874 à 1890. Son manuscrit, parfaitement authentifié, fut examiné par plusieurs savants théologiens et approuvé comme ne contenant rien de contraire à la doctrine catholique. Il donne des renseignements très intéressants sur la vie d'outre-tombe, mêlés de conseils de direction spirituelle. – En 1880, elle entendit ceci, qui est toujours d'actualité :

La France est bien coupable ; malheureusement, elle n'est pas seule. En ce moment, il n'y a pas un seul royaume chrétien qui ne cherche ouvertement ou sourdement à chasser le Bon Dieu de son sein. Ce sont toutes les sociétés secrètes et le diable leur chef qui mettent ainsi tout en émoi et fomentent tous leurs complots.

C'est maintenant l'heure du prince des ténèbres, mais ils ont beau faire tous, tant qu'ils sont : Dieu leur fera voir que c'est lui qui est le Maître et non pas eux. Peut-être que ce ne sera pas avec douceur qu'il leur fera sentir sa puissance, mais, dans ses châtiments mêmes, Jésus est miséricordieux.

Nous connaissons en Purgatoire, par la permission du Bon Dieu, ce qui se passe en ce moment sur la terre, afin que nous priions pour ces grandes nécessités ; mais notre prière seule ne suffit pas. Si Jésus trouvait (sur la terre) quelques âmes de bonne volonté qui voulussent bien réparer, fléchir sa Majesté, sa bonté divine outragée, elles feraient plaisir à son Cœur offensé de tant d'amertumes, et elles pourraient fléchir sa miséricorde qui ne demande qu'à pardonner à celui qui s'humilie.

Saint Michel interviendra dans la lutte personnelle de l'Église. C'est lui qui est le chef de cette Église si persécutée, mais non bientôt anéantie, comme le pensent les méchants. C'est lui qui, également, est le Protecteur spécial de la France et qui l'aidera à se replacer à son rang de Fille aînée de l'Église, car, malgré toutes les offenses qui se commettent en France, il y a encore du bon, il y a des âmes bien dévouées.

Quand saint Michel interviendra-t-il ? Je ne le sais pas ! Il faut beaucoup prier à ces intentions, invoquer l'Archange, en lui rappelant ses titres, et le supplier d'intercéder auprès de Celui sur le Cœur duquel il a un si grand pouvoir.

Que la Sainte Vierge ne soit pas oubliée : la France est son Royaume privilégié entre tous ; elle la sauvera. On fait bien de demander partout des Rosaïres et des chapelets : c'est cette prière qui est la plus efficace dans les besoins présents.

\*

Le vœu héroïque<sup>1</sup> est une chose très agréable au Bon Dieu et d'un grand secours aux âmes du Purgatoire et bien profitable aux âmes généreuses qui veulent bien le faire. Du reste, en cédant ainsi une partie de leurs mérites, au lieu de perdre, elles ne font que gagner.

Pour les indulgences plénières, je puis vous dire que peu, très peu de personnes les gagnent entièrement<sup>2</sup>. Il faut une si grande disposition de cœur et de volonté que c'est rare, plus rare qu'on ne pense, d'avoir toutes les dispositions voulues pour avoir ainsi la remise entière de ses fautes.

Dans le Purgatoire, nous ne recevons les indulgences qu'on nous applique que par manière de suffrage et comme le Bon Dieu le permet, suivant nos dispositions. Il est vrai que nous n'avons pas d'attache au péché, mais nous ne sommes plus sous le règne de la miséricorde, mais sous celui de la justice divine ; donc, nous ne recevons que ce que le Bon Dieu veut qui nous soit appliqué. Quand l'âme est proche du terme de tous ses désirs, du Ciel, elle peut

être délivrée et admise aux joies éternelles par l'efficacité d'une indulgence plénière bien gagnée ou même à moitié gagnée à son intention ; mais pour les autres âmes, il n'en est pas ainsi. Elles ont, pendant leur vie, souvent méprisé ou du moins fait peu de cas des indulgences et le Bon Dieu, toujours juste, leur rend selon leurs œuvres. Elles peuvent gagner quelque chose suivant la volonté divine, mais rarement l'indulgence dans son entier.

### Le Manuscrit du Purgatoire

*Imprimatur*, Mgr Joseph Palica (1869-1936), Vic. Gén., Rome (Éd. 1890 ; Rééd. 2011).

Note 1 : L'acte héroïque consiste dans l'abandon, entre les mains de Marie, au profit des âmes du purgatoire, de toutes les bonnes œuvres, même de celles que d'autres feront pour nous, avant ou après notre mort. Le pape Pie IX (décret, 20 novembre 1854) a recommandé cet acte à tous les fidèles et lui a accordé des indulgences spéciales. Toutes les indulgences que les fidèles gagnent profitent alors aux âmes du purgatoire, sans qu'on ait besoin de former l'intention de les gagner pour elles. Pie IX appelle cet acte la plus grande consolation des âmes du purgatoire.

Bien que cet acte soit appelé parfois du nom de *vœu*, il n'en est pas un en réalité. Il n'est pas nécessaire de prononcer une formule déterminée ; et cet acte est toujours révoquant, et il n'oblige aucunement sous peine de péché.

Note 2 : Un jour de Pâques, le Pape saint Pie X donnait la bénédiction pontificale *Urbi et Orbi* sur la place de Saint-Pierre, où se tenait un grand concours de peuple. Il eut la révélation intérieure que seulement trois personnes avaient obtenu l'indulgence plénière. S'il est difficile d'obtenir cette indulgence entièrement à cause de notre manque des dispositions dues, du moins, efforçons-nous de gagner celles que nous pouvons obtenir et les plus grandes possibles.



## Novembre 2016

\* Horaire habituel en semaine : Messe basse à 7h15, 9h00 & 11h30\$ / Vêpres et Heure Sainte à 18h00  
 §La Messe de 11h30 n'est pas toujours assurée : se renseigner, de même pour la messe au Laus.

Ma	1	Fête de tous les Saints (blanc) 1e cl	10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. Saint Sacrement
Me	2	Commémoration de tous les fidèles défunts (noir) 1e cl	Montgardin : 7h15, 9h00 & 11h30 Au Laus (ND du Rosaire) : 10h, 10h30 & 11h
Je	3	De la férie (vert) 4e cl	*
Ve	4	Saint Charles Borromée, Evêque et Confesseur Mém. Ss Vital et Agricole, Martyrs (blanc) 3e cl	Montgardin : 9h00 & 11h30 Au Laus (ND du Rosaire) : 11h00
Sa	5	De la Sainte Vierge au samedi (blanc) 4e cl	Montgardin : 9h00 & 11h30 Au Laus (ND du Rosaire) : 11h00
Di	6	XXVème Dimanche après la Pentecôte (voir Vème Dimanche ap. l'Epiphanie) (vert) 2e cl	10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. Saint Sacrement
Lu	7	De la férie (vert) 4e cl	*
Ma	8	De la férie Mém. Les quatre Ss Couronnés, Martyrs (vert) 4e cl	*
Me	9	Dédicace de l'Archibasilique du T. Saint Sauveur Mém. St Théodore, Martyr (blanc) 2e cl	*
Je	10	Saint André Avellin, Confesseur (blanc) Mém. Ss Tryphon, Respice & Nympe V., Martyrs 3e cl	*
Ve	11	Saint Martin, Evêque et Conf. (blanc) 3e cl	*
Sa	12	Saint Martin 1er, Pape et Martyr (rouge) 3e cl	*
Di	13	XXVIème Dimanche après la Pentecôte (voir VIème Dimanche ap. l'Epiphanie) (vert) 2e cl	10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. Saint Sacrement
Lu	14	Saint Josaphat, Evêque et Martyr (rouge) 3e cl	*
Ma	15	St Albert le Grand, Ev., Conf. & Dr (blanc) 3e cl	*
Me	16	Sainte Gertrude, Vierge (blanc) 3e cl	*
Je	17	St Grégoire le Thaumaturge, Ev. & Conf. (blanc) 3e cl	*
Ve	18	Dédicace des Basiliques Ss Pierre et Paul (blanc) 3e cl	*
Sa	19	Ste Elisabeth de Hongrie, Veuve Mém. St Pontien, Pape et Martyr (blanc) 3e cl	*
Di	20	XXVIIème et dernier Dimanche après la Pentecôte (voir XXIVème Dim.) (vert) 2e cl	10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. Saint Sacrement
Lu	21	Présentation de la Très Sainte Vierge (blanc) 3e cl	*
Ma	22	Sainte Cécile, Vierge et Martyre (rouge) 3e cl	*
Me	23	Saint Clément 1er, Pape et Martyr Mém. Sainte Félicité, Martyre (rouge) 3e cl	*
Je	24	Saint Jean de la Croix, Confesseur et Docteur Mém. Saint Chrysogone, Martyr (blanc) 3e cl	*
Ve	25	Ste Catherine d'Alexandrie, V. & M. (rouge) 3e cl	*
Sa	26	Saint Sylvestre, Abbé Mém. St Pierre d'Alexandrie, Ev. et M. (blanc) 3e cl	*
Di	27	1er Dimanche de l'Avent (violet) 1e cl	10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. Saint Sacrement
Lu	28	De la Férie (violet) 3e cl	*
Ma	29	De la Férie Mém. Saint Saturnin, Martyr (violet) 3e cl	*
Me	30	Saint André, Apôtre Mém. De la Férie (rouge) 2e cl	*

Remarques :

\*\*Indulgences :

- du 1er au 8 nov., en visitant un cimetière et en priant même mentalement pour les défunts;
- le 2 nov., en visitant une église, ou oratoire public ou semi-public, en récitant 1 Pater & 1 Credo.

Aux conditions habituelles : 1) Prière « aux intentions du Souverain Pontife » ; 2) Confession (dans les 8 jours avant ou après) ; 3) Communion sacramentelle.

\*\* Neuvaine à l'Immaculée Conception : du 30 nov. au 8 décembre